



# Compte rendu : Terr'eau bio Hérault

---

Date : 11/06/2019 de 16h à 20h

## **Organisation :**

- Karen Poirot : Technicienne et animatrice viticole au CIVAM Bio
- Stéphanie Faure : Animatrice agroenvironnementale (captage Le Pouget et Vignerons de la Vicomté)
- Eléa DE COCK : stagiaire CIVAM BIO 34

## **Intervention :**

- Stéphanie GENTES GENDAUD: Conseillère en entreprise viticole à l'ADVAH / Chambre d'agriculture de l'Hérault

**Personnes présentes :** la thématique a permis de réunir 14 viticulteurs et 1 animatrice agroenvironnementale du captage du Bérage (cf. feuille de présence)

## **Contexte et objectifs :**

La rencontre technique a été initiée par Stéphanie Faure, animatrice agroenvironnementale sur le captage du Pouget et au sein de la structure collective des Vignerons de la Vicomte.

L'objectif de la rencontre était de présenter un itinéraire technique d'entretien du sol à base d'enherbement temporaire plus communément appelé engrais vert.

De présenter et expliquer les multiples services de cette pratique dans un contexte de protection de la ressource en eau et de gestion durable de la fertilité des sols. Il s'agit également et surtout de permettre les échanges et le partage de connaissances entre vignerons.

La rencontre s'est déroulée sur la commune d'Aspiran, sur une parcelle du Domaine Julien Peyras. Cette parcelle est dans l'aire d'alimentation du captage d'Aspiran.

Vigneron en bio depuis quelques années, Jean Bernard Peyras et son fils Julien Peyras pratiquent l'enherbement inter-rang depuis 10 ans. Ils ont démarré l'enherbement temporaire Il y a 4 ans. L'objectif de ce changement était d'améliorer le taux de matière organiques et la vie de ses sols.

## **Déroulement :**

- Accueil sur le parking. derrière l'ancienne cave coopérative d'Aspiran et présentation générale du programme
- Départ sur la parcelle de Julien Peyras
- Présentation de l'exploitation et description de l'itinéraire technique d'enherbement du domaine de Julien Peyras.
- Démonstration de la destruction de l'engrais vert avec un rolo-faca
- Echanges entre les participants et Julien Peyras
- Questions ouvertes de Julien Peyras et des participants aux techniciennes sur le choix des espèces, les avantages et inconvénients de la pratique, les conditions de réussite et les moyens de destruction.
- Présentation de la méthode MERCI par Stéphanie GENTES GENDAUD Conseillère en entreprise viticole ADVAH à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault.

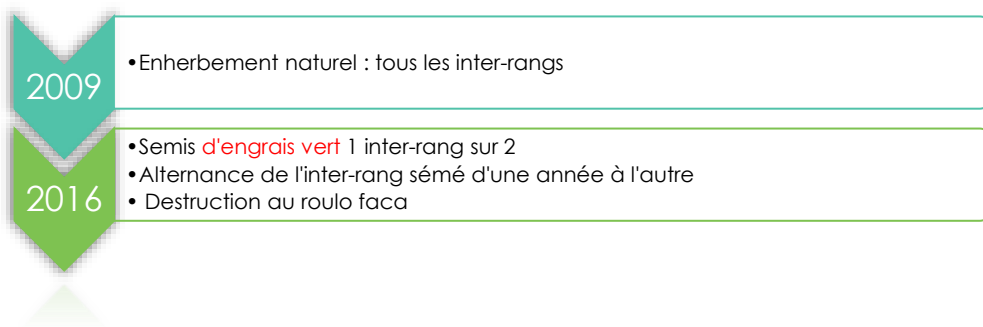
## Histoire du domaine visite de la parcelle d'observation et démonstration.

Le domaine de Julien Peyras est constitué de 15 ha de vignes. Ancien coopérateur, Jean-Bernard Peyras a fait le choix de s'installer en cave particulière. Il a également fait le choix de passer son exploitation en viticulture biologique.

Les vignes ne sont pas irriguées et n'apporte pas d'amendement à part avec l'engrais vert.

Concernant l'enherbement, Jean-Bernard a tout d'abord pratiqué l'enherbement naturel dans les inter-rangs avant de semer de l'engrais vert dans ses parcelles de vignes. Pour le rang certaine année il passe l'inter-ceps, sinon il ne le travail pas (cf schéma 1 ci-dessous).

Schéma 1 - historique de l'enherbement du domaine



Caractéristique de la parcelle : parcelle de 0,4 ha de Roussanne située sur un sol et en zone de coteaux, **la parcelle n'est pas irriguée** (Carte 1 ci-dessous).



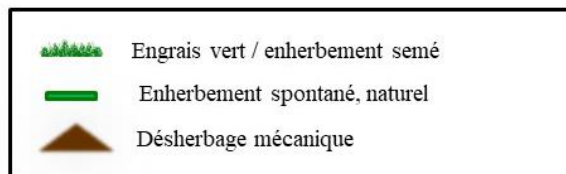
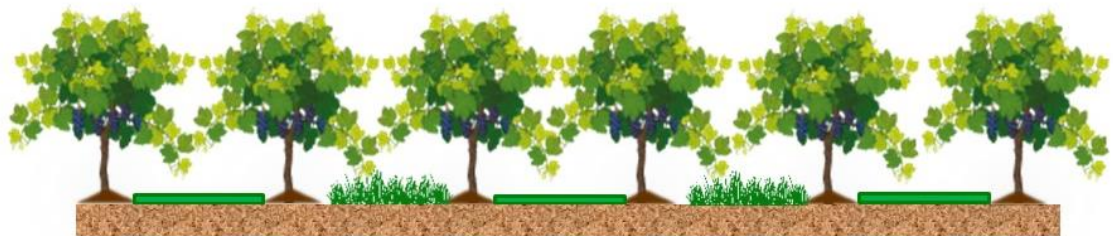
## Discussion sur les semis et les pratiques du domaine

Depuis 2016, toutes les parcelles du domaine de Julien Peyras sont enherbées :

- 1 inter-rang sur 2, avec un couvert naturel tondu (2 fois)
- 1 inter-rang sur 2 avec un enherbement semé temporaire (engrais vert) entretenu avec un rolo-faca (cf ci-dessous schéma 2 – itinéraire technique d'enherbement)

### Itinéraire technique d'enherbement :

- enherbement spontané naturel 1 inter-rang sur 2
- enherbement semé (engrais vert) 1 inter-rang sur 2



Le vigneron a fait le choix de rouler l'engrais vert au printemps afin de laisser un paillage 1 inter-rang sur 2. Les objectifs sont multiples : lutte contre l'érosion, amélioration de la portance du sol, augmentation de la matière organique du sol...

D'après Julien Peyras, La qualité du paillage permet de ne pas avoir à repasser pour détruire de nouvelles repousses.

### • Types de semis :

Lorsque l'exploitant a mis en place des engrais verts, le choix des espèces était guidé par son distributeur.

Avec le temps et une meilleure maîtrise de ce mode de conduite, il a adapté son semis à ses objectifs.

Sur le domaine 4 espèces sont été semées en semis direct à 80kg/ha le 30 octobre 2018 :

- 15 kg/ha de veses
- 15kg/ha : navettes
- 2-3 kg/ha :Féverole
- 3-4 kg/ha :Blé dur

## Pourquoi ce choix de mélange?

- **Blé (graminée)** : racines fasciculées et colonisation importante du sol permet de bien retenir les particules de sols (limitation de l'érosion)
- **Féverole (légumineuse)** : fixateur d'azote de l'air, fonction de tuteur pour la vesce mellifère. Producteur de biomasse verte.  
Remarque : Lorsque la féverole est à maturité, nous pouvons on peut observer de nombreuses nodosités. Les nodosités ont la capacité de stocker l'azote capté dans l'air, cet azote sera pour partie restitué au sol après sa destruction.
- **Navette(crucifère)** : racine pivot : structuration du sol, capte le potassium et le phosphore sous forme insoluble.
- **Vesce(Légumineuse)** : (Légumineuse) plante mellifère, stimulation de l'activité microbienne, enrichissement en matière organique fraîche, action positive contre les adventices, croissance rapide, à besoin d'une plante tutrice, attention aux repousses.

Pour Stéphanie GENTES GENDAUD (SGG), les mélanges de plusieurs présentent de nombreux avantages comme notamment une production de biomasse supérieure (photosynthèse optimisée) et une fonction de piège à nitrate amélioré.

En revanche elle soulève le fait que l'un des inconvénients d'un mélange d'espèces est la taille des graines qui implique un semoir d'avoir un semoir adapté.

## Questions :

- Concurrence hydrique par rapport à la vigne : d'après l'exploitant, il n'y a pas de concurrence observée.  
« Pas de concurrence, regardez, même où l'engrais vert n'a pas été détruit, vous observez des symptômes de manque d'eau ? »  
SGG explique que si il est constaté un stress hydro azoté ou des symptômes de carence inhabituels, il faudra revoir le choix du mélange et/ou la surface semé.
- Période de destruction de l'enherbement : début débourrement de la vigne. La destruction du couvert doit intervenir au plus tard à la floraison des plantes pour éviter la montée à graine et le re-semis. Attention à la hauteur du couvert végétal face au risque de gel printanier.  
D'après SGG, le choix du mode et du moment de destruction dépend de nombreux paramètres.

Car plus le couvert est conservé longtemps, plus la biomasse sera élevée ainsi que le C/N. Cela aura pour conséquence un humus plus stable et une minéralisation plus faible.

Si l'objectif est la fertilisation alors il faut enfouir pour une restitution dans les 3 à 4 mois.

Par ailleurs, Si l'objectif est d'enfouir le couvert alors après destruction il faut patienter quelques jours avant enfouissement afin d'éviter une faim d'azote.

« L'idéal est de détruire, hors plaine, juste avant la fleur ...pour les zones gélives, la destruction doit s'effectuer avant les potentielles gelées, au plus tard au stade débourrement

### Conditions de réussite du semis

Pour SGG, le semis doit être réalisé après vendange (mi-août à fin octobre, maximum début novembre) afin de profiter des pluies automnales et hivernales, éviter les risques de gel sur plantules, mais aussi afin que la plante puisse se développer au plus vite et faire de la biomasse.

La profondeur de semis doit être comprise entre 2 et 4 cm (selon la taille de la graine). Les semences de petite taille disposent de peu de réserves d'amidon d'où un positionnement peu profond.

Ré-appuyer le sol est indispensable à la réussite de l'implantation du couvert.

Éviter de circuler sur le semis avant la levée. Si possible décaler le passage pour la pré-taille en cas de levée difficile.

- Peut-on semer une espèce qui fane au moment souhaité ?  
Le trèfle blanc peut dans certains cas être préconisé : il s'agit d'une plante rasante (risque faible lors des gelées). De plus, le trèfle blanc sèche seul au printemps.

Pour SGG, il existe de nombreuses variétés de trèfle. Le trèfle blanc, en tant que légumineuse présente de nombreux avantages car il permet une couverture herbacée intéressante. C'est une espèce rasante donc il y a moins d'effet de concurrence malgré un possible effet dépressif la première année.

Son cycle termine en juin, ceci peut être variable suivant conditions climatiques, puis il sèche et les graines repartent à l'automne.

Enfin il permet une bonne fixation de l'azote atmosphérique.

- Rendement : Julien Peyras souligne qu'il n'a pas eu Pas de modification du rendement avant et après enherbement.

Le rendement de la parcelle correspond à ce qui était recherché (50- 60 hL / Ha).

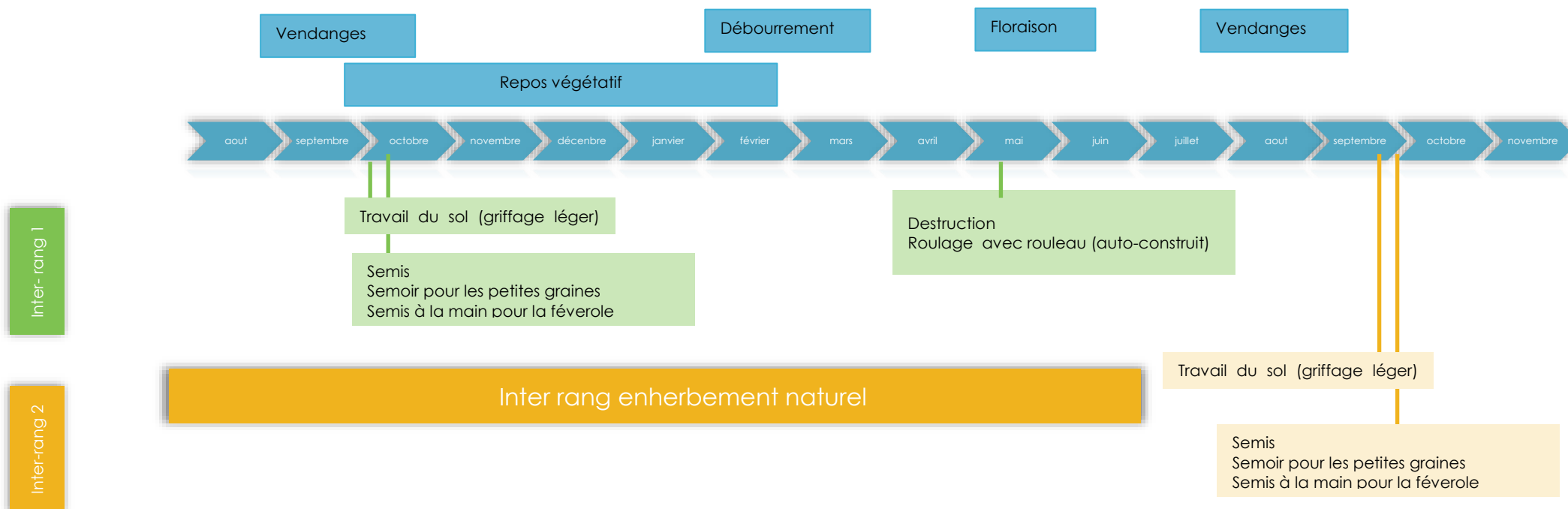


### **A retenir :**

Il n'y a pas de recette définie, chaque itinéraire technique mis en place répond à une problématique propre à la parcelle et aux objectifs de production du vigneron.

*Itinéraire technique détaillé sur le schéma 3 page suivante.*

Schéma 3 - Itinéraire technique de la mise en place du couvert végétal et de sa destruction





## Présentation de la méthode MERCI par SGG

L'état de dégradation du semis n'a pas permis de réaliser la méthode dans de bonnes conditions cependant une démonstration avec les étapes clefs et les points de vigilance ont été expliqués par la Conseillère ADVAH de la Chambre d'agriculture.

**MERCI** : Méthode estimation de restitution des couverts intermédiaires. Outil crée et mis à disposition gratuitement par la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime.

La mise en place de couverts végétaux est bénéfique pour le sol. Cependant, ce n'est pas toujours facile d'estimer l'apport réel en minéraux. Les chambres d'Agriculture de Poitou-Charente ont mis au point une méthode d'estimation pour vous aider : Méthode d'Estimation des Restitutions potentielles par les Cultures Intermédiaires : M.E.R.C.I.

Cette méthode simple à mettre en œuvre permet à partir d'un prélèvement au champs de matière verte d'estimer la matière sèche produite à l'hectare, de calculer la restitution en azote (N), phosphore (P), potassium (K) et en matière organique potentiellement restituable. Elle a été mise au point après plus de 10 années d'expérimentation en Poitou-Charente. Les références utilisées sont valables pour la région Poitou –Charentes et le département de l'Indre. La méthode peut cependant être appliquée dans d'autres régions sous réserve de validation et d'adaptation au contexte local. Une nouvelle version est prévue pour 2020.

Le logiciel MERCI avec la méthode disponible sur internet (<https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/innovation/programmes/couverts-vegetaux-interets-choix-des-especes-evaluation-de-linteret-agronomique/>).

Pour la mettre en pratique, il vous suffit de mesurer la biomasse aérienne verte produite par votre couvert juste avant destruction. Pour ce faire, prélevez le couvert sur une placette de 1m<sup>2</sup> et réitérez la mesure 2 autres fois dans des secteurs représentatifs de la parcelle. Pour chaque placette, pesez les espèces séparément. Il ne vous reste plus qu'à entrer les résultats de vos mesures dans le fichier Excel de la méthode MERCI qui vous estime les quantités d'azote, de potassium et de phosphore potentiellement disponibles. Il faut rester prudent sur les résultats car même avec un couvert, l'azote peut être lessivé. La restitution sera de même inférieure s'il n'y a pas de travail du sol (dégradation des résidus plus lente). La méthode est estimée être fiable à plus ou moins 15 kg/ha d'azote. Aussi il est conseillé d'arrondir à la dizaine ou à la quinzaine en dessous pour éviter une sur-évaluation des restitutions.

La méthode peut aussi être utilisée sur biomasse sèche (procédure plus longue car temps de séchage) et la hauteur du couvert.



Lien de téléchargement : [https://herault.chambre-agriculture.fr/?id=2861894&tx\\_news\\_pi1%5Bnews%5D=30214&tx\\_news\\_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx\\_news\\_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=448d6d938b9cd13e6c1f4cadfb61d244](https://herault.chambre-agriculture.fr/?id=2861894&tx_news_pi1%5Bnews%5D=30214&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=448d6d938b9cd13e6c1f4cadfb61d244)

Vous y retrouverez le protocole et la feuille Excel permettant d'obtenir les résultats

### Démonstration de destruction du couvert.

La destruction de l'engrais vert sur cette parcelle se fait par roulage avec un rouleau de type « rolo faca », car le viticulteur cherche à protéger ces sols en y laissant un mulch dessus. La totale disparition du mulch est d'environ de 4-6 mois.

La journée s'est clôturée par un moment de convivialité et d'échanges. Une vidéo de présentation de la journée est visible sur le site de terr'eau bio occitanie . A venir

### Conclusion :

L'objectif de cette journée qui été de faciliter le partage de connaissance sur la pratique des engrais verts a été rempli au vue des échanges et de l'intérêt des participants pour cette pratique.

A l'issu de cette démonstration des exploitants ont souhaité un accompagnement technique pour la mise en place de cette pratique

### Contact

Karen Poirot : Technicienne et animatrice viticole au CIVAM Bio  
[karen.poirot@bio34.com](mailto:karen.poirot@bio34.com) ou 06.69.64.79.30

Stéphanie GENTES GENDAUD: Conseillère en entreprise viticole à l'ADVAH / Chambre d'agriculture de l' Hérault  
[gendaud@herault.chambagri.fr](mailto:gendaud@herault.chambagri.fr)

ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR



TERR'EAU BIO EST ORGANISÉ PAR  
LE RÉSEAU DES PRODUCTEURS BIO D'OCCITANIE



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Projet cofinancé par le fonds européen agricole pour le développement rural  
L'Europe investit dans les zones rurales